

Unanimes pour un congrès rassemblé et ambitieux !

Lettre aux syndicats, fédérations nationales et unions départementales

Chères et chers camarades,

Nous sommes aujourd'hui à moins de deux mois du XXVème Congrès confédéral de notre Confédération générale du travail Force Ouvrière.

Le congrès est le congrès des syndicats.

Le moment où leurs délégués, avec les mandats qui leur sont confiés, viendront, en toute liberté et indépendance, débattre de la politique et de sa conduite par la confédération (article 40 des statuts confédéraux). Le rapport d'activité sera prochainement publié et porté à la connaissance de tous.

Les résolutions qui seront débattues et adoptées par ces mêmes délégués définiront les grands axes de la politique syndicale revendicative que les délégués des syndicats confieront aux instances qui seront élues par le Comité Confédéral National : Bureau confédéral, dont les fonctions de secrétaire général et de trésorier général ; Commission exécutive ; Commission de contrôle ; Commission des conflits en charge de conduire l'action de la confédération.

Le Comité confédéral national (CCN), à qui est confiée l'administration de la confédération (article 5 des statuts confédéraux), réuni les 30 et 31 mars derniers, outre sur les questions d'actualité – dont la guerre, et ses drames insupportables, en Ukraine et les sujets économiques et sociaux en France, dans le contexte des élections présidentielles et législatives à venir – a concentré ses débats et conclu ses travaux sur la préparation du congrès confédéral, par l'adoption d'une déclaration à l'unanimité.

Cette déclaration unanime « **appelle les syndicats FO à inscrire leurs délégués pour prendre part pleinement aux débats et résolutions du XXVe Congrès confédéral Force Ouvrière qui se tiendra à Rouen, du 29 mai au 3 juin 2022** » en soulignant que « par leur participation, par leur expression, par leur engagement militant au nom de leurs syndicats et des adhérents qu'ils représenteront, ils feront de ce congrès une nouvelle étape majeure de l'histoire de l'action syndicale revendicative portée par FO ».

Nous voulons ainsi insister, par cette lettre aux syndicats, sur cette conclusion en vous appelant – comme le CCN y invite – à inscrire et mandater au plus vite vos délégués pour « **faire de ce XXVe congrès la démonstration du débat militant, libre et indépendant, du rassemblement, de l'unité, de la détermination et de l'ambition de la Confédération générale du travail Force Ouvrière pour le progrès et la justice sociale** ».

Libres et indépendants, plus nombreux, plus forts nous serons, plus efficacement nous œuvrerons pour la Justice sociale !

A bientôt à Rouen !

Amitiés et salutations syndicalistes et fraternelles,

Le secrétaire général,
Yves Veyrier



**XXVe CONGRÈS
CONFÉDÉRAL** 

ROUEN 2022
du 29 mai au 3 juin



*Plus nombreux, plus forts,
libres & indépendants
pour la justice sociale*